



Mettre en place ROC dans votre établissement

Guide de mise en œuvre pas à pas de ROC en établissement de santé

01 février 2022

Equipe SIMPHONIE

Statut : En cours / En vérification / Validé

Classification : Publique / Interne / Restreinte / Confidentielle

Liste de diffusion :

Entité	Destinataire	Entité	Destinataire
	Établissements de santé		

Historique :

Version	Date	Rédigé par	Vérifié par	Validé par
v1.0.0	10/03/2020	Agence du numérique en santé	Agence du numérique en santé	Agence du numérique en santé
	Motif et nature de la modification : initialisation du document			
v1.0.1	17/03/2020	Agence du numérique en santé	Agence du numérique en santé	Agence du numérique en santé
	Motif et nature de la modification : compléments			
V1.0.2	25/03/2020	Agence du numérique en santé	Agence du numérique en santé	Agence du numérique en santé
	Motif et nature de la modification : compléments			
V1.0.3	01/02/2022	Agence du numérique en santé	Agence du numérique en santé	Agence du numérique en santé
	Motif et nature de la modification : compléments Etude des impacts sur la vie privée – Conformité au RGPD et précisions sur la configuration du SI pour accéder aux URL des services AMC			

À qui s'adresse ce guide ?

Le guide s'adresse principalement aux établissements de santé qui mettent en place ROC, et en particulier au chef de projet qui aura à coordonner les équipes au sein de l'établissement.

À quoi sert ce guide ?

Ce guide a pour objectif de vous guider pas à pas dans la mise en œuvre de ROC dans votre établissement.

Quand utiliser ce guide ?

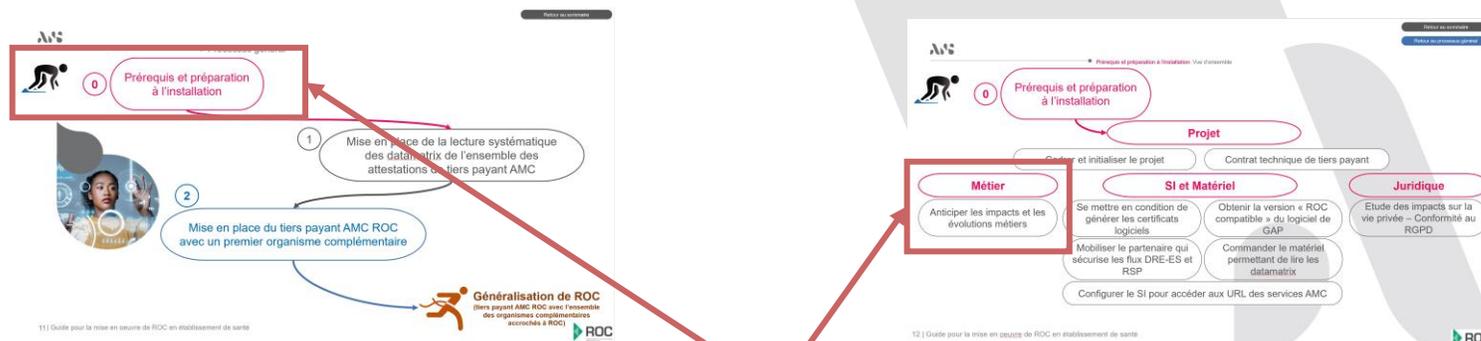
Ce guide doit être utilisé dès le cadrage du projet, puis tout au long de celui-ci.

Le « petit plus » de ce guide :

Au-delà de ce guide, vous disposez d'un GANTT type et d'une check-list, vous permettant respectivement de planifier votre projet et d'en suivre la bonne réalisation.

Comment utiliser ce guide ?

Ce guide est conçu pour un usage « interactif ». Nous vous conseillons de l'afficher en plein écran pour naviguer facilement d'une étape à l'autre. Vous pouvez également l'imprimer.



Cliquez sur chaque étape pour accéder à la fiche descriptive de cette étape.

Retournez au sommaire, processus général ou à la vue d'ensemble de la phase en cliquant sur les boutons présent au niveau de chaque fiche descriptive.

Naviguer entre les différentes étapes d'une phase en utilisant ce menu.

Accéder aux documents associés à l'étape sur la communauté Simphonie.



Quelques rappels avant de vous lancer



ROC en deux mots



Pourquoi mettre en place ROC



Vos interlocuteurs sur ROC



Votre équipe projet ROC



Mise en place de ROC pas à pas



Phase 0 – Prérequis et préparation à l'installation



Phase 1 - Mise en place de la lecture des datamatrix



Phase 2 – Mise en place du tiers payant ROC avec un OC



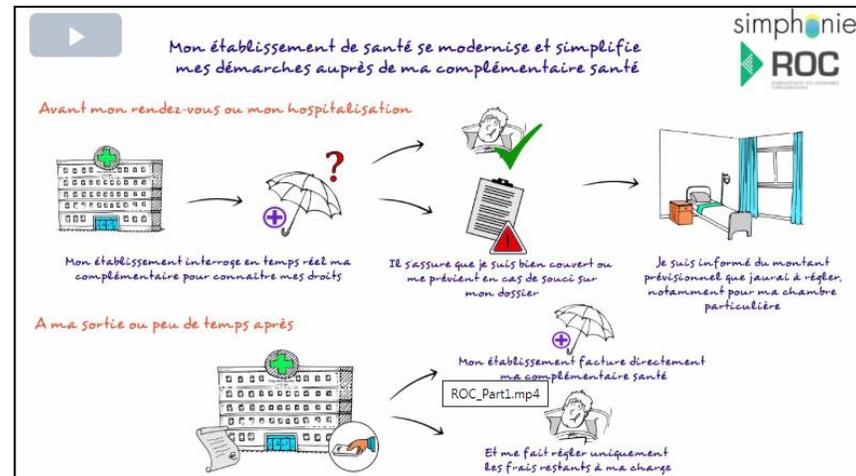
Tiers payant AMC ROC avec l'ensemble des OC

Quelques rappels avant de vous lancer

- Quelques rappels avant de vous lancer

ROC en deux mots

ROC simplifie et sécurise le tiers-payant sur la part complémentaire entre les établissements de santé et les complémentaires santé en faisant converger l'ensemble des acteurs de l'écosystème vers un format national unique d'échange et des processus unifiés.



Le clip vidéo de présentation du dispositif ROC est disponible sur :

- La Communauté Simphonie : [présentation du dispositif ROC](#)
- La plateforme de formation e-santé : <https://esante-formation.fr/course/view.php?id=23>
- La chaîne YouTube du programme Simphonie : <https://youtu.be/lrPRIQOFE60>



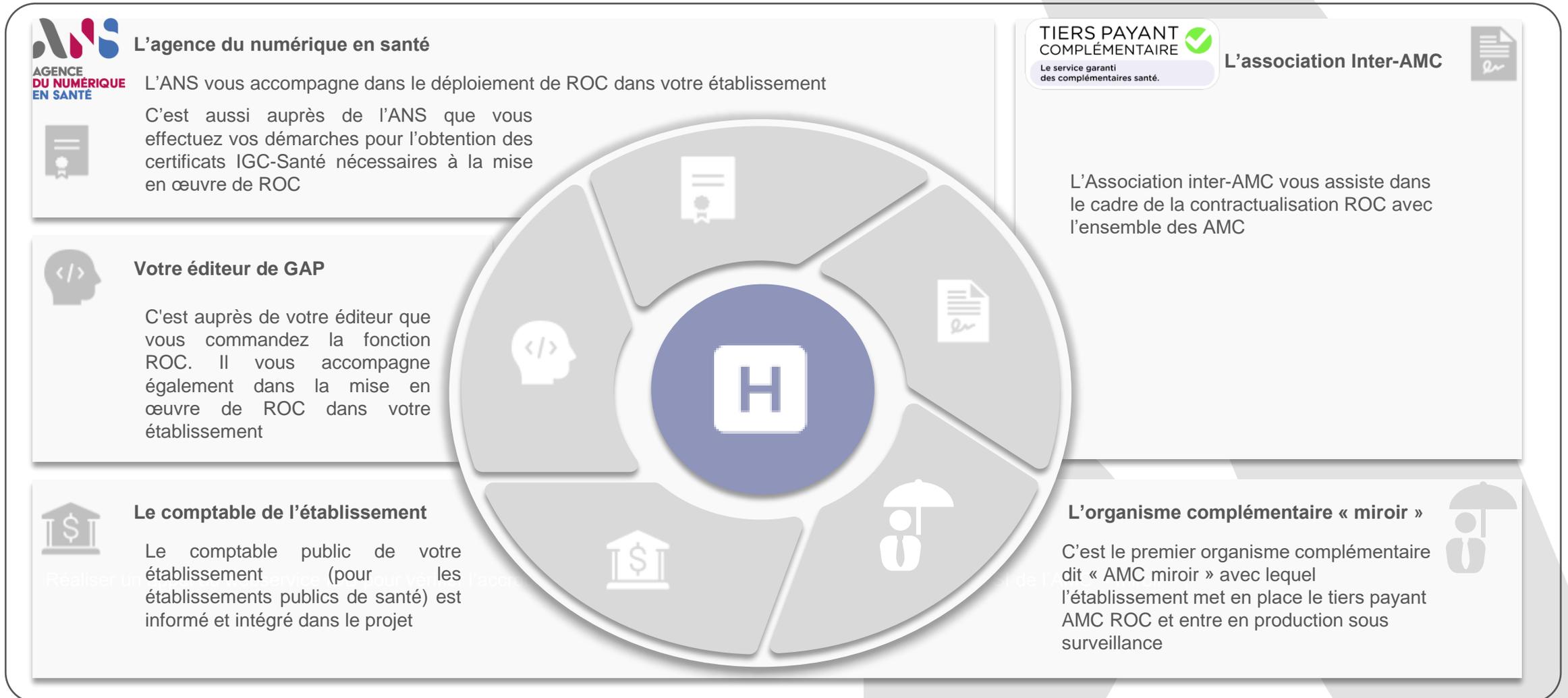
Pourquoi mettre en place ROC

Les principes de fonctionnement de ROC sont en rupture totale avec les modalités actuelles de gestion du tiers payant AMC et apportent des réponses concrètes aux difficultés rencontrées par les établissements :

- Identification sans équivoque de l'organisme complémentaire : le personnel de l'établissement n'a plus à « décoder » l'attestation de tiers payant AMC. Les factures sont émises à l'encontre du « bon » débiteur.
- Confirmation en temps réel de la validité de la couverture par l'organisme complémentaire présenté par le patient : l'établissement ne découvre plus de manière différée (par retour de demande de prise en charge, rejet de la facture) que la couverture complémentaire présentée par le patient n'est plus valide.
- Suppression du principe de la demande de prise en charge : l'établissement n'a plus à « deviner » les montants pris en charge par l'organisme complémentaire à partir des informations génériques fournies dans le retour à la demande de prise en charge. Le système d'information de l'établissement transmet à l'organisme complémentaire les prestations réalisées qui lui indique en temps réel le montant qu'elle prend en charge sur chacune d'entre elles et y associe une garantie de paiement. L'établissement n'a plus qu'à transmettre une facture dématérialisée en reprenant les montants communiqués par l'organisme complémentaire pour chaque prestation et la référence de la garantie de paiement.
- Automatisation des échanges entre la GAP et l'organisme complémentaire : passage pour les personnels d'une logique de traitement systématique à une logique de traitement de l'exception.



• Quelques rappels avant de vous lancer: Vos interlocuteurs sur ROC



- Quelques rappels avant de vous lancer: Votre équipe projet ROC



Chef de projet

Il assure le pilotage stratégique et opérationnel du déploiement de ROC.

Il coordonne les travaux de l'ensemble des acteurs internes (équipe projet) et externes (partenaires sur le projet).



Référent métier

En amont du projet, il anticipe les impacts de ROC sur le parcours du patient.

Il assure la formation des équipes hospitalières ainsi qu'un support de premier niveau.



Référent technique

Il assure la mise en œuvre des prérequis techniques : installation du matériel (dont lecture des datamatrix), paramétrage de l'infrastructure.



Référent contractuel

Il gère le contrat de tiers payant ROC.

Mise en place de ROC pas à pas



0

Prérequis et préparation à l'installation

1

Mise en place de la lecture systématique des datamatrix de l'ensemble des attestations de tiers payant AMC

2

Mise en place du tiers payant AMC ROC avec un premier organisme complémentaire



Généralisation de ROC

(tiers payant AMC ROC avec l'ensemble des organismes complémentaires accrochés à ROC)



0

Prérequis et préparation à l'installation

Projet

Cadrer et initialiser le projet

Contrat technique de tiers payant

Métier

Anticiper les impacts et les évolutions métiers

SI et Matériel

Se mettre en condition de générer les certificats logiciels

Mobiliser le partenaire qui sécurise les flux DRE-ES et RSP

Configurer le SI pour accéder aux URL des services AMC

Obtenir la version « ROC compatible » du logiciel de GAP

Commander le matériel permettant de lire les datamatrix

Juridique

Etude des impacts sur la vie privée – Conformité au RGPD

Projet

Métier

SI / Matériels

Juridique

Cadrer et initialiser le projet

Contrat technique de tiers payant

Anticiper les impacts et les évolutions métiers

Se mettre en condition de générer les certificats logiciels

Obtenir la version « ROC compatible »

Mobiliser le partenaire qui sécurise les flux DRE-ES et RSP

Commander le matériel permettant de lire les datamatrix

Configuration du SI pour accéder aux URL des services AMC

Prendre en compte les impacts vie privée / RGPD



Mes objectifs pour cette étape

- Communiquer en interne sur le projet
- Mobiliser une équipe autour du projet ROC
- Organiser une réunion de lancement en interne avec les différents partenaires
- Planifier dans le temps les actions à réaliser et les répartir entre les membres de l'équipe projet



Pour réaliser cette étape

- Prendre connaissance de la documentation ROC disponible sur la communauté SIMPHONIE (ex : vidéos de présentation de ROC).
- S'informer auprès de l'éditeur de GAP de la version à partir de laquelle la fonction ROC est disponible et son échéance de mise à disposition.
- Valider en interne le budget consacré au projet (achat/location des douchettes, coût associé à la version de mon logiciel de GAP intégrant la fonction ROC, coût des prestations d'accompagnement associées à la mise en œuvre de ROC, etc.).
- Identifier avec les directeurs concernés, les ressources techniques et métiers de mon établissement à intégrer dans l'équipe projet ROC.
- Organiser une réunion de lancement en interne avec toutes les directions parties prenantes du projet.
- Définir le planning prévisionnel du projet, en tenant compte des disponibilités de l'équipe projet et des disponibilités de mon éditeur de GAP.
- Informer / inclure mon comptable publique dans le projet.
- Transmettre, par l'intermédiaire de votre éditeur, les échéances des étapes 1 et 2 ([cf. processus général](#))



Document(s) associé(s)

Vidéos de présentation ROC sur :

- [Communauté SIMPHONIE](#)
- [La plateforme de formation e-santé](#)
- [La chaîne YouTube du programme Simphonie](#)



Qui réalise cette activité

Chef de projet



Durée de l'activité



Projet

Métier

SI / Matériels

Juridique

Cadrer et initialiser le projet

Contrat technique de tiers payant

Anticiper les impacts et les évolutions métiers

Se mettre en condition de générer les certificats logiciels

Obtenir la version « ROC compatible »

Mobiliser le partenaire qui sécurise les flux DRE-ES et RSP

Commander le matériel permettant de lire les datamatrix

Configuration du SI pour accéder aux URL des services AMC

Prendre en compte les impacts vie privée / RGPD



Mes objectifs pour cette étape

- Signer le contrat de tiers payant national ROC
- Le contrat doit être signé au plus tard avant le lancement des flux réels



Pour réaliser cette étape

- Prendre connaissance du contrat technique de tiers payant ROC
- Identifier le signataire dans votre établissement



Document(s) associé(s)

[Procédure de contractualisation](#)



Qui réalise cette activité

Chef de projet
Référént contractuel



Durée de l'activité



Projet

Métier

SI / Matériels

Juridique

Cadrer et initialiser le projet

Contrat technique de tiers payant

Anticiper les impacts et les évolutions métiers

Se mettre en condition de générer les certificats logiciels

Obtenir la version « ROC compatible »

Mobiliser le partenaire qui sécurise les flux DRE-ES et RSP

Commander le matériel permettant de lire les datamatrix

Configuration du SI pour accéder aux URL des services AMC

Prendre en compte les impacts vie privée / RGPD



Mes objectifs pour cette étape

- Identifier les impacts et les évolutions liés à la mise en œuvre de ROC et réaliser le plan d'action.
- Réaliser les prérequis nécessaires à la mise en place du scan des datamatrix des attestations de tiers payant AMC.



Pour réaliser cette étape

- Prendre connaissance de l'étude d'impacts métiers disponible sur la communauté SIMPHONIE : identifier la façon dont ROC impacte le processus de prise en charge du patient et les éventuelles évolutions organisationnelles que cela suppose dans mon établissement (extension des préadmissions/gestion des venues prévisionnelles, évolution des modalités de recueil de l'organisme complémentaire du patient, capacité d'identifier un défaut de couverture par l'organisme complémentaire en amont de la venue et le jour de la venue...)
- Définir les modalités de communication au patient des informations relatives à sa couverture complémentaire : à l'oral, documents remis en main propre, courriel, SMS.
- Définir la durée moyenne de séjour qui sera utilisée par mon logiciel de GAP lors de l'appel des services ROC en hospitalisation : vérifier auprès de l'éditeur les modalités de définition de cette durée moyenne de séjour (calcul automatique par le logiciel de GAP ou paramétrage manuel à réaliser par l'établissement).
- Définir les modalités de gestion de plusieurs circuits de tiers payant AMC :
 - Circuit ROC (AMC accroché au dispositif ROC à date, pour des prestations incluses dans le dispositif ROC à date) ;
 - Circuit hors ROC (AMC non accroché au dispositif ROC à date ou prestations non incluses dans le dispositif ROC à date comme le SSR).
- Réaliser les prérequis nécessaires à la mise en place du scan des datamatrix des attestations de tiers payant AMC : vérifier les prérequis auprès de l'éditeur.



Document(s) associé(s)

[Etude d'impacts métiers](#)

[Messages à destination des patients](#)



Qui réalise cette activité

Chef de projet



Durée de l'activité



Projet

Métier

SI / Matériels

Juridique

Cadrer et initialiser le projet

Contrat technique de tiers payant

Anticiper les impacts et les évolutions métiers

Se mettre en condition de générer les certificats logiciels

Obtenir la version « ROC compatible »

Mobiliser le partenaire qui sécurise les flux DRE-ES et RSP

Commander le matériel permettant de lire les datamatrix

Configuration du SI pour accéder aux URL des services AMC

Prendre en compte les impacts vie privée / RGPD



Mes objectifs pour cette étape

- Se mettre en ordre de marche pour générer les certificats nécessaires au fonctionnement du dispositif ROC au moment où celui-ci sera disponible pour mon établissement.
- Au terme de cette étape, au moins une personne de l'établissement dispose d'une Carte de Personnel Autorisé (CPA) en cours de validité et avec les habilitations nécessaires à la génération des certificats logiciels nécessaires au fonctionnement du dispositif ROC.



Pour réaliser cette étape

- Se référer à la [procédure d'obtention des certificats logiciels](#) publiée par l'ANS.
- Les certificats logiciels du domaine de la santé sont gérés par l'ANS (IGC-Santé)
- *A noter : Un certificat logiciel est un fichier informatique faisant fonction de pièce d'identité numérique. Il permet de garantir à distance l'identité d'une personne physique (un professionnel de santé par exemple) et/ou d'une personne morale (une structure de santé par exemple).*



Document(s) associé(s)

[Procédure d'obtention des certificats logiciels](#)



Qui réalise cette activité

Chef de projet
Réfèrent technique



Durée de l'activité



Projet

Métier

SI / Matériels

Juridique

Cadrer et initialiser le projet

Contrat technique de tiers payant

Anticiper les impacts et les évolutions métiers

Se mettre en condition de générer les certificats logiciels

Obtenir la version « ROC compatible »

Mobiliser le partenaire qui sécurise les flux DRE-ES et RSP

Commander le matériel permettant de lire les datamatrix

Configuration du SI pour accéder aux URL des services AMC

Prendre en compte les impacts vie privée / RGPD



Mes objectifs pour cette étape

- Planifier la montée de version de mon logiciel de GAP selon les possibilités de mon éditeur pour obtenir la version « ROC compatible », ou, dans un premier temps, « datamatrix compatible ».
- Installer la version « ROC compatible » de la GAP, ou dans un premier temps, « datamatrix compatible ».



Pour réaliser cette étape

- Contacter l'éditeur de mon logiciel de GAP afin de connaître l'échéance de mise à disposition de la version qui intègre la fonction ROC (ou a minima la version permettant de lire les datamatrix des attestations de tiers payant AMC).
- M'assurer de la bonne réception de la commande par l'éditeur.
- Obtenir auprès de mon éditeur la documentation pour la mise en œuvre des fonctionnalités ROC.



Document(s) associé(s)



Qui réalise cette activité

Chef de projet
Réfèrent technique



Durée de l'activité



Projet

Métier

SI / Matériels

Juridique

Cadrer et initialiser le projet

Contrat technique de tiers payant

Anticiper les impacts et les évolutions métiers

Se mettre en condition de générer les certificats logiciels

Obtenir la version « ROC compatible »

Mobiliser le partenaire qui sécurise les flux DRE-ES et RSP

Commander le matériel permettant de lire les datamatrix

Configuration du SI pour accéder aux URL des services AMC

Prendre en compte les impacts vie privée / RGPD



Mes objectifs pour cette étape

- Mobiliser mon Opérateur de Chiffrement et Transport (OCT) si celui-ci n'est pas l'éditeur de la GAP



Pour réaliser cette étape

- Si la fonction de chiffrement et transport n'est pas assurée par mon éditeur de GAP, alors identifier mon opérateur de chiffrement et transport pour les flux DRE-ES et RSP entre l'établissement de santé et l'AMC (exemples : ENOVACOM, ADVANCE PROLOGUE INNOVATION, ...)
 - Pour information aujourd'hui vos flux B2/FIDES passent par cet opérateur de chiffrement et transport.
- Vérifier la gestion dynamique par celui-ci de l'adresse d'envoi de la facture dématérialisée
 - Pour chaque dossier, la GAP sollicite le webservice Annuaire pour récupérer dynamiquement l'adresse électronique à laquelle la facture doit être télétransmise. La GAP fournit cette adresse dans la facture. Il s'agit ici de s'assurer que l'opérateur de chiffrement et de transport est bien capable de récupérer cette information, et de la traiter.



Document(s) associé(s)



Qui réalise cette activité

Chef de projet



Durée de l'activité



Projet

Métier

SI / Matériels

Juridique

Cadrer et initialiser le projet

Contrat technique de tiers payant

Anticiper les impacts et les évolutions métiers

Se mettre en condition de générer les certificats logiciels

Obtenir la version « ROC compatible »

Mobiliser le partenaire qui sécurise les flux DRE-ES et RSP

Commander le matériel permettant de lire les datamatrix

Configuration du SI pour accéder aux URL des services AMC

Prendre en compte les impacts vie privée / RGPD



Mes objectifs pour cette étape

- Commander le matériel permettant de lire les datamatrix présents sur les attestations de tiers payant complémentaire.



Pour réaliser cette étape

- Evaluer le nombre de lecteurs dont mon établissement à besoin.
 - Attention : si l'établissement a un projet en cours sur des bornes d'admissions, il faut s'assurer que ces dernières disposent d'un lecteur de datamatrix.
- Commander le matériel
 - Pour information, la Centrale d'Achat de l'Informatique Hospitalière (C.A.I.H.) propose un marché « Matériels spécialisés » qui permet d'acheter ou de louer des lecteurs, filaires ou sans fil (cf. lot 2 du marché).
- A noter : il est possible de se rapprocher de son éditeur de logiciel de GAP pour obtenir éventuellement des recommandations sur ces lecteurs.
- Information : à titre indicatif un lecteur coûte entre 70€ et 200€ selon le modèle choisi.



Document(s) associé(s)

[Fiches d'information sur le marché « Matériels spécialisés »](#)

[Page marché du portail de la C.A.I.H.](#) (inscription nécessaire sans engagement)



Qui réalise cette activité

Chef de projet



Durée de l'activité



Projet

Métier

SI / Matériels

Juridique

Cadrer et initialiser le projet

Contrat technique de tiers payant

Anticiper les impacts et les évolutions métiers

Se mettre en condition de générer les certificats logiciels

Obtenir la version « ROC compatible »

Mobiliser le partenaire qui sécurise les flux DRE-ES et RSP

Commander le matériel permettant de lire les datamatrix

Configuration du SI pour accéder aux URL des services AMC

Prendre en compte les impacts vie privée / RGPD



Mes objectifs pour cette étape

- Configurer le SI pour permettre d'accéder aux URLs des webservices de mon **AMC « miroir »** retournées par l'annuaire AMC.
- **Avant de sortir de production sous surveillance**, s'assurer qu'une procédure de suivi et de mise à jour des autorisations est bien définie avec ma DSI.

Rappel de la contrainte de sécurité :

1. Dans le cadre des échanges avec les services en ligne exposés par chaque AMC, votre GAP va émettre des requêtes vers des URLs externes à votre réseau d'établissement en utilisant Internet dans un cadre sécurisé notamment par la vérification des certificats.
2. Les URLs ne sont pas connues à l'avance. C'est en effet le principe de l'annuaire AMC de fournir à votre GAP les URLs à solliciter en fonction des critères d'accès à l'annuaire AMC issus de l'attestation de tiers payant.
3. Votre sécurité des SI, assurée par un dispositif technique à la main des équipes de la DSI (Ingénieur réseaux, RSSI), bloquera l'émission des requêtes de votre GAP. Tant que l'autorisation de sortir vers ce domaine ne sera paramétrée dans le dispositif de sécurité, ROC ne fonctionnera pas pour cet AMC.
4. L'entrée dans le cercle de confiance ROC d'un nouvel AMC n'est jamais suivi d'une annonce aux établissements de santé.



Document(s) associé(s)

Enquête d'objectivation des contraintes: [lien vers l'enquête](#)

Illustration de la problématique: [lien vers l'illustration](#)



Qui réalise cette activité

Chef de projet

Référent technique (RSSI – Ingénieur réseau)



Durée de l'activité

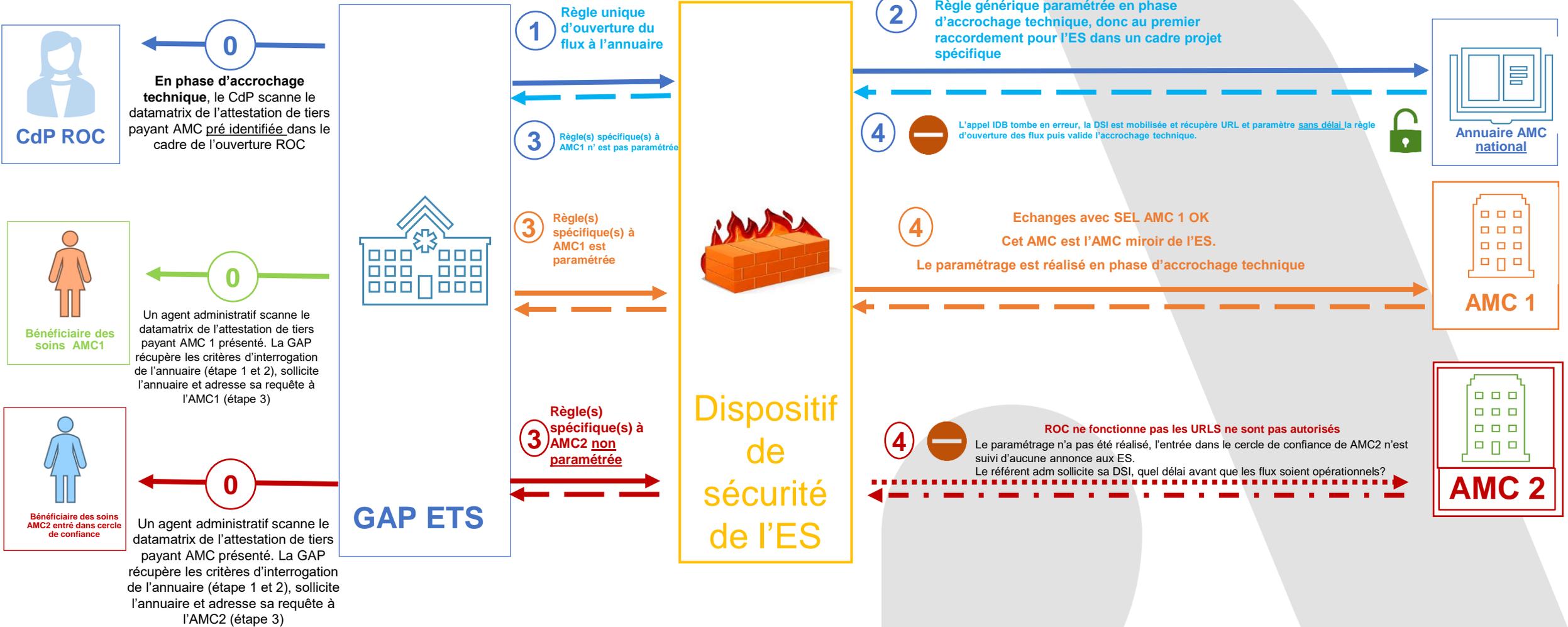


Pour réaliser cette étape

- Solliciter sa DSI et lui soumettre la contrainte de sécurité à l'aide de [l'illustration fournie](#).
- Se rapprocher de son DSI pour étudier cette problématique (paramétrage « dynamique » du proxy) en distinguant 3 périodes :
 1. Accrochage technique avec son AMC « miroir » et production sous surveillance : Vous n'échangerez via ROC **qu'avec 1 seul et unique AMC**.
 - Etape « One shot » permettant de configurer le dispositif de sécurité pour l'Annuaire AMC et l'AMC « miroir ».
 - Cette période doit permettre d'organiser l'entrée dans le cercle de confiance ROC.
 2. L'entrée dans le cercle de confiance ROC où l'établissement communique avec tous les AMC dans le cercle de confiance ROC.
 - Une fois la période de production sous surveillance validée, l'Opérateur National du Déploiement (OND) fournira au RSSI la liste des domaines utiles à ROC à date.
 - L'Ingénieur Réseau / RSSI paramètre les autorisations sur les domaines fournis.
 3. La mise à jour des domaines au fil de l'eau : Une fois en routine, il y aura lieu de mettre à jour les autorisations en fonction de l'entrée dans le cercle de confiance ROC de nouveaux AMC ou de la disparition d'AMC (fusion, changement de SI des AMC, etc.)
 - Il est possible de solliciter l'OND pour récupérer la liste des domaines à autoriser à date. Le delta entre la liste obtenue en période 2 et cette nouvelle version donne alors lieu à de nouveaux paramétrages de domaines dans le dispositif de sécurité.
 - Il est également possible d'identifier régulièrement les requêtes bloquées dans le dispositif de sécurité. Un échange entre le RSSI et le référent métier sera alors utile afin de s'assurer de la véracité des ouvertures à réaliser.

Le mode opératoire décrit ci-dessus est susceptible de changements. Une nouvelle version du guide de mise en œuvre de ROC en établissement de santé sera alors publiée.

Illustration de la problématique des autorisations d'accès aux services en ligne (SEL) des SI des AMC



Projet

Métier

SI / Matériels

Juridique

Cadrer et initialiser le projet

Contrat technique de tiers payant

Anticiper les impacts et les évolutions métiers

Se mettre en condition de générer les certificats logiciels

Obtenir la version « ROC compatible »

Mobiliser le partenaire qui sécurise les flux DRE-ES et RSP

Commander le matériel permettant de lire les datamatrix

Configuration du SI pour accéder aux URL des services AMC

Etude des impacts sur la vie privée – RGPD



Mes objectifs pour cette étape

- Prendre connaissance et s'approprier les résultats de l'analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD) du dispositif ROC réalisée par le ministère chargé de la santé, dite « AIPD-cadre » incluse dans le dossier soumis à la CNIL.
- Mettre à jour l'analyse d'impact de son système en y intégrant les flux du dispositif ROC et la documentation en lien avec la mise en œuvre d'un nouveau traitement de données à caractère personnel du parcours administratif du patient.
- Pour rappel, le RGPD (Règlement général sur la protection des données) prévoit que tout traitement de données à caractère personnel soit documenté et éventuellement, selon sa criticité, fasse l'objet d'une analyse d'impact sur la vie privée.



Pour réaliser cette étape

- Se référer au [Kit RGPD à destination des établissements de santé du dispositif ROC](#) publié par la Direction Générale de l'Organisation des Soins.
- Identifier le Délégué à la Protection des Données (DPD) de l'établissement.
- Demander à accéder à l'AIPD-cadre du dispositif ROC (volet juridique et volet technique) incluse dans le dossier soumis à la CNIL. La demande doit être formulée par le délégué à la protection des données (DPD) de l'établissement auprès des services de la DGOS : DGOS-Symphonie@sante.gouv.fr
- Mettre à jour l'analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD) de son système en y intégrant les flux ROC et mettre à jour les documents en lien avec les traitements de données à caractère personnel au regard du dispositif ROC.
- Anticiper l'adaptation de ses pratiques de tiers-payant, en tenant compte du fait que :
 - Si un patient accepte le Tiers Payant, alors il accepte, de ce fait, le traitement de ses informations à caractère personnel.
 - S'il refuse ce traitement le tiers payant ne sera pas appliqué.
 - Se rapprocher des équipes métiers pour intégrer les points ci-dessus aux communications existantes (livret d'accueil, site Internet, affiches...).



Document(s) associé(s)

AIPD-cadre du dispositif ROC (sur demande auprès de la DGOS)

[Kit RGPD](#)

Supports de communication à destination des personnels concernés et des patients



Qui réalise cette activité

Chef de projet

Délégué à la protection des données



Durée de l'activité



• Lecture systématique des datamatrix : Vue d'ensemble

1

Mise en place de la lecture systématique des datamatrix de l'ensemble des attestations de tiers payant AMC

Projet

Métier

Accompagnement au changement

SI et Matériel

Installation des lecteurs de datamatrix

Juridique

Attention, avant de réaliser ces étapes, les étapes « prérequis » et « préparation à l'installation » doivent avoir été réalisées

Projet

Métier

SI / Matériels

Juridique

Accompagnement au changement

Installation des lecteurs de datamatrix



Mes objectifs pour cette étape

- Installer un lecteur de datamatrix sur les postes des personnels de l'établissement qui traitent les attestations de tiers payant.
- Ne pas oublier les équipes de back-office, notamment les équipes en charge de la préadmission qui peuvent avoir besoin de scanner un datamatrix sur des attestations de tiers payant AMC transmises en amont par le patient, et le cas échéant les bornes d'accueil.



Pour réaliser cette étape

- S'assurer que la version installée de votre GAP est datamatrix compatible.
- Installer un lecteur de datamatrix sur les postes des personnels de l'établissement qui traitent les attestations de tiers payant et faire des tests pour s'assurer du bon fonctionnement de ces dernières.
- Le cas échéant, faire des tests sur les bornes d'accueil.



Document(s) associé(s)



Qui réalise cette activité

Chef de projet
Référent technique



Durée de l'activité



Projet

Métier

SI / Matériels

Juridique

Accompagnement au changement

Installation des lecteurs de datamatrix



Mes objectifs pour cette étape

- Sensibiliser les équipes qui gèrent les attestations de tiers payant à l'importance du scan systématique du datamatrix de toutes les attestations de tiers payant complémentaires que la complémentaire soit « ROC » ou non.
- Former les équipes qui gèrent les attestations de tiers payant au scan du datamatrix de l'attestation de tiers payant AMC.



Document(s) associé(s)



Qui réalise cette activité

Chef de projet
Référent métier



Durée de l'activité



Pour réaliser cette étape

- Définir les modalités de sensibilisation et de formation
- Sensibiliser et former les équipes au scan du datamatrix des attestations de tiers payant complémentaires et aux nouvelles pratiques induites par l'usage du scan du datamatrix, notamment :
 - Ne pas remplacer le numéro adhérent issu du scan du datamatrix par le NIR du patient (pratique courante dans les établissements avant ROC)
 - Présence d'informations nouvelles dans le logiciel de GAP : organisme complémentaires « ROC » / organismes complémentaires « non ROC »
 - Selon le logiciel de GAP, les modalités de sélection de l'organisme complémentaire du patient sont différentes lorsque le datamatrix de l'attestation de tiers payant complémentaire a été scanné :
 - Selon les choix d'implémentation de l'éditeur, le logiciel de GAP peut exploiter les informations contenues dans le datamatrix pour présélectionner un ou plusieurs organismes complémentaires du référentiel actuel.

Mise en place du tiers payant AMC ROC avec un OC : Vue d'ensemble

2

Mise en place du tiers payant AMC ROC
avec un premier organisme complémentaire

Projet

Métier

Préparation du passage en
production sous
surveillance

Production sous
surveillance avec l'AMC
« miroir »

SI et Matériel

Génération et installation des
certificats IGC Santé

Installation des autorités de
certification OSI du GIE SV

Test d'accrochage technique

Juridique

Projet

Métier

SI / Matériels

Juridique

Préparation du passage en production sous surveillance

Production sous surveillance avec l'AMC « miroir »

Génération et installation des certificats IGC Santé

Installation des autorités de certification OSI du GIE SV

Test d'accrochage technique



Mes objectifs pour cette étape

- Générer [les deux certificats logiciels émis par l'IGC-Santé](#) nécessaires à l'identification et à l'authentification de l'établissement dans le cadre des échanges ROC.
- Installer ces deux certificats sur les infrastructures de l'établissement concernées.



Pour réaliser cette étape

- Se référer à la [procédure d'obtention des certificats logiciels](#)
- Les certificats logiciels du domaine de la santé sont gérés par l'agence du numérique en santé.
- *À noter : Un certificat logiciel est un fichier informatique faisant fonction de pièce d'identité numérique. Il permet de garantir à distance l'identité d'une personne physique (un professionnel de santé par exemple) et/ou d'une personne morale (une structure de santé par exemple).*



Document(s) associé(s)

[Procédure d'obtention des certificats logiciels](#)



Qui réalise cette activité

Chef de projet
Référent technique



Durée de l'activité



Projet

Métier

SI / Matériels

Juridique

Préparation du passage en production sous surveillance

Production sous surveillance avec l'AMC « miroir »

Génération et installation des certificats IGC Santé

Installation des autorités de certification OSI du GIE SV

Test d'accrochage technique



Mes objectifs pour cette étape

- Faire en sorte que le système d'information puisse reconnaître les certificats présentés par l'annuaire AMC et par les complémentaires santé dans les web services.



Pour réaliser cette étape

- Les autorités de certification de l'IGC OSI (Offre de Sécurisation d'Infrastructure) sont disponibles sur l'espace industriel (Projet / Services AMC / ROC) du GIE Sesam-vitale. Vous devez donc vous rapprocher de votre éditeur de logiciel qui vous fournira ces dernières.
- L'Annuaire AMC et les complémentaires santé authentifient et signent les échanges webservices avec des certificats d'authentification et de signature de l'AC-SERVEUR et de l'AC-SERVICES-APPLICATIFS, publiés par l'Infrastructure de Gestion de Clés du GIE SESAM-Vitale (IGC OSI). Ces autorités de certification doivent, au préalable, être installées. Pour plus de précisions, il est conseillé de se rapprocher du GIE SESAM-Vitale.



Document(s) associé(s)



Qui réalise cette activité

Chef de projet
Réfèrent technique



Durée de l'activité



Projet

Métier

SI / Matériels

Juridique

Préparation du passage en production sous surveillance

Production sous surveillance avec l'AMC « miroir »

Génération et installation des certificats IGC Santé

Installation des autorités de certification OSI du GIE SV

Test d'accrochage technique



Mes objectifs pour cette étape

- Réaliser un appel unitaire à un web service ROC pour s'assurer que mon système communique bien avec les systèmes extérieurs (test d'accrochage technique via un appel au webservice ROC IDB).
- Quelle que soit la modalité choisie, ce test a pour objectif de réaliser un échange de flux sortant et entrant avant la bascule en production pour vérifier la bonne configuration technique des proxy, le paramétrage des flux réseau et la mise en œuvre des certificats sur les infrastructures de l'établissement. Il sera réalisé avec un « patient fictif », c'est-à-dire un patient non nécessairement connu de la plateforme de validation.



Document(s) associé(s)



Qui réalise cette activité

Chef de projet



Durée de l'activité



Pour réaliser cette étape

- Réaliser un test d'accrochage technique via un appel au webservice IDB. Ce test peut-être réalisé selon l'une des deux modalités possibles au choix de l'établissement :
 - Modalité 1 - double validation de l'accrochage technique, entre l'environnement de test et la plateforme de validation* puis entre l'environnement de production et la plateforme de validation* :
 - Installer la version « ROC compatible » du logiciel de GAP dans l'environnement de test ;
 - Réaliser le test d'accrochage technique ;
 - Installer la version « ROC compatible » du logiciel de GAP dans l'environnement de production ;
 - Réaliser un nouveau test d'accrochage technique.
 - Modalité 2 - simple validation de l'accrochage technique, entre l'environnement de production et la plateforme de validation*, sans passer par une étape préalable en environnement de test :
 - Installer la version « ROC compatible » du logiciel de GAP dans l'environnement de production ;
 - Réaliser le test d'accrochage technique.
- Transmettre, par l'intermédiaire de votre éditeur, le PV de validation de l'accrochage technique à la gouvernance ROC pour valider la bascule en production sous surveillance.

Projet

Métier

SI / Matériels

Juridique

Préparation du passage en production sous surveillance

Production sous surveillance avec l'AMC « miroir »

Génération et installation des certificats IGC Santé

Installation des autorités de certification OSI du GIE SV

Test d'accrochage technique



Mes objectifs pour cette étape

- Organiser les modalités de démarrage de ROC « en réel »



Document(s) associé(s)



Qui réalise cette activité

Chef de projet
Référént métier



Durée de l'activité



Pour réaliser cette étape

- Déterminer la date du démarrage
- Identifier les référents et les équipes à mobiliser
- Former les référents qui assisteront les utilisateurs au démarrage des premiers échanges ROC.
- Réaliser un appel au webservice IDB pour vérifier l'accrochage entre le SI de production de l'établissement et le SI de l'AMC « miroir » ;
 - Cette étape est nécessaire uniquement dans le cas où l'accrochage technique a été validé entre le SI de l'établissement et la plateforme de validation.
 - La réalisation de ce test nécessite de configurer temporairement le logiciel de GAP pour activer la production sous surveillance avec l'AMC « miroir ». Une fois le test réalisé, la production sous surveillance avec l'AMC « miroir » doit être désactivée. Celle-ci sera réactivée le jour du démarrage.
- Mettre en place la remontée d'information de suivi des flux réels vers la supervision nationale du dispositif (envois automatisés hebdomadaires de trois fichiers csv par messagerie).

Projet

Métier

SI / Matériels

Juridique

Préparation du passage en production sous surveillance

Production sous surveillance avec l'AMC « miroir »

Génération et installation des certificats IGC Santé

Installation des autorités de certification OSI du GIE SV

Test d'accrochage technique



Mes objectifs pour cette étape

- Suivre le bon déroulement du circuit de tiers payant « ROC » des patients affiliés à la complémentaire santé « miroir ».



Pour réaliser cette étape

- Identifier et suivre les dossiers des patients affiliés à l'AMC « miroir » : suivre le bon déroulement de chaque étape du processus, de l'émission du premier webservice IDB jusqu'à l'envoi de la facture et la réception et l'intégration du premier retour de paiement (RSP).



Document(s) associé(s)



Qui réalise cette activité

Chef de projet
Référent métier



Durée de l'activité





www.communaute-simphonie.fr

simphonie SharePoint

Accueil Ma vue personnalisée Espace documentaire Forum Actualités Cartographie du site Formations Moteur de recherche Contact

Communauté Simphonie

Rechercher + Nouveau Charger Modification rapide Partager Copier le lien Synchroniser Télécharger Exporter vers Excel PowerApps Flux

Documents > 04-ROC

01 - Présentation du dispositif R...
Il y a 4 minutes

Nom	Descriptions	Nom de l'auteur	Date de publication	Acteur
01 - Présentation du dispositif ROC				
02 - Mettre en oeuvre ROC				

Vous accéderez à l'ensemble des contenus référencés dans ce guide (notices, procédure, documents, ...)





esante.gouv.fr

Le portail pour accéder à l'ensemble des services et produits de l'Agence du Numérique en Santé et s'informer sur l'actualité de la e-santé.

 **@esante_gouv_fr**

 **[linkedin.com/company/agence-du-numerique-en-sante](https://www.linkedin.com/company/agence-du-numerique-en-sante)**